

27 novembre 2005

Le dimanche, un jour de travail ?

Une révision de la Loi sur le travail est soumise à votation fédérale le dimanche 27 novembre. Elle prévoit que les commerces des grandes gares et des aéroports puissent être ouverts sans restriction le dimanche. Le régime d'autorisation exceptionnelle actuellement en vigueur serait aboli et le travail dominical deviendrait la règle en ces lieux.

Un premier pas

Nous refusons l'extension du travail dominical : médicaments, alimentation et autres marchandises nécessaires aux voyageurs continueront à être vendus dans les gares et les aéroports. Il n'est toutefois pas indispensable de faire le dimanche l'acquisition d'une nouvelle robe, d'un canapé ou d'un réfrigérateur. La libéralisation du commerce dans les centres de transports publics augmenterait la pression concurrentielle sur les détaillants à proximité et on leur accordera, tôt ou tard, les mêmes possibilités. Le dimanche deviendrait un jour comme un autre dans les domaines de la vente et des services. Le Conseil des Etats a déjà soumis une motion en ce sens au Conseil fédéral (motion n° 04.3437 Etendre les possibilités de travailler le dimanche, www.parlament.ch). Nous disons donc **NON au bradage progressif du dimanche et de notre culture dominicale!**

Pour les familles et la vie en société

Le dimanche, acquis social et culturel, est le jour par excellence de repos et de communion avec proches et amis. L'abolition du dimanche férié serait lourde de conséquence pour les familles alors que parents et enfants sont aujourd'hui déjà soumis à une forte pression au travail ou à l'école. Il est alors essentiel de préserver un jour dédié à la vie de famille. Si la famille est la cellule de base de notre société, il est indispensable de permettre des horaires de travail compatibles avec des obligations familiales ! L'économie est au service de l'Homme et non le contraire : le maintien du dimanche férié est un signe fort que l'on ne peut pas brader tous les domaines de l'existence pour les « besoins » de l'économie. Un jour de repos commun à la plupart d'entre nous permet aux clubs, associations et églises de proposer des activités sportives, culturelles et sociales pour le bien de toutes et tous. Le dimanche est aussi notre jour de célébration. L'extension du travail dominical est une atteinte à notre liberté religieuse de Chrétiens. Nous disons donc **NON à la révision de la Loi sur le travail, par respect pour le bien commun et pour la vie familiale et religieuse!**

L'alibi de la création d'emplois

Plusieurs études montrent que la dérégulation des heures d'ouverture des commerces ne favorise pratiquement pas la création de places de travail. On observe plutôt une pression accrue des chaînes et des grandes surfaces sur les commerces de quartier ou de village. La révision de la Loi sur le travail favorise les centres au détriment des régions périphériques. Les privilèges accordés aux gares et aéroports sont ancrés dans la loi aux frais du petit commerce. La libéralisation du travail dominical n'apportera aucun avantage économique à la Suisse : un franc dépensé le dimanche ne se trouve plus dans notre bourse le lundi venu. Nous disons donc **NON à une régression sociale sans contrepartie économique!**

La Conférence des évêques suisses et la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse sont opposées à la révision de la Loi sur le travail. Voir texte commun 3 : « Protégeons notre dimanche, resserrons les liens de notre communauté », sous www.sek-feps.ch ou www.kath.ch/sbk-ces-cvs-ch.

Le comité en faveur du dimanche est soutenu par de nombreuses paroisses, églises évangéliques libres, personnes privées et par l'Action catholique ouvrière, l'Alliance Evangélique Suisse AES, la Commission nationale suisse Justice et Paix, la Fédération suisse des femmes protestantes FSFP, la Ligue suisse des femmes catholiques LSFC, le Parti Evangélique Suisse PEV, la Pastorale Monde du Travail Suisse romande PMT et bien d'autres organisations.

Matériel de campagne : affiches (format mondial ou A3), argumentaire (A4), cartes postales, sachets de sucre avec appel à aller voter, à commander auprès de : Comité en faveur du dimanche – oeksonntag@gmx.ch – Parkstrasse 50 – 3014 Berne – Tél. 031 382 23 29 ou 079 687 63 25 – Fax 031 381 83 49 – Compte postal pour les dons : CP 20-560645-5 Comité national œcuménique en faveur du dimanche – Case postale 43 – 3362 Niederönz